



Bordeaux – un cadavre à la Morgue

Gendarmerie Royale
Brigade de Bordeaux

Aujourd'hui 25 septembre 1823 à 6 heures du matin

Nous Leroy Henry brigadier de la Gendarmerie royale à la résidence de Bordeaux (Gironde) accompagné du gendarme Terrade Jean, soussigné certifions qu'ayant appris par la clameur publique qu'un cadavre masculin avait été hier à 4 heures du soir trouvé noyé flottant au gré des eaux et déposé au quay de royan à Bordeaux. Et ayant été levé par ordre de monsieur Chretien commissaire de police du quartier et porté à la morgue de la mairie de cette ville, nous nous y sommes de suite transporté ou y étant nous y avons effectivement vu le susdit cadavre exposé sur la pierre au regard du peuple, et parlant à monsieur Mazeau commissaire de police de permanence nous a déclaré que ledit cadavre était inconnu et vu son état de putrefaction, a ordonné qu'il soit porté de suite à la chartreuse pour y être inhumé, n'ayant pu obtenir de plus amples renseignements, nous avons rédigé le présent procès verbal pour être rendu compte à qui de droit.

Fait et clos à Bordeaux jour mois et an que dessus et avons signé
Terrade et Leroy

ADG 4 M 220